



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période close le 30 juin 2026

ENERGISME

88 avenue du Général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt
Euronext Growth Paris – ISIN FR0013399359 – Mnémono ALNRG

SOMMAIRE

1. Rapport semestriel d'activité	2
2. Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2026	6

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Boulogne-Billancourt, le 29 octobre 2026

Résultats semestriels 2026 : ECO-HUB et Loamics participent à la progression des résultats du Groupe

- Chiffre d'affaires consolidé en croissance de +8%
- Effet de levier sur une structure de coûts optimisée pour générer une forte amélioration de l'EBITDA¹, du résultat d'exploitation et du résultat net
- ECO-HUB confirme sa rentabilité et poursuit ses investissements de croissance dans un contexte de remontée des valorisations du secteur
- LOAMICS confirme son passage à l'échelle industrielle, avec 1,35 million de patients intégrés à fin octobre 2026, et prépare sa montée en puissance commerciale dès 2027.

Energisme (FR0013399359 – Mnémo ALNRG) annonce ses résultats non audités du 1^{er} semestre de l'exercice 2026. Le Groupe démontre sa capacité à créer de la valeur au travers de ses deux domaines d'application avec un nouvel EBITDA semestre bénéficiaire pour ECO-HUB, sa filiale dédiée à la commercialisation des offres ECO et N'gaze autour de l'intelligence énergétique, et une forte amélioration des résultats de Loamics, sa filiale dédiée au traitement et à l'analyse des données de santé. Ceci conforte l'ambition et le potentiel de valorisation à terme de l'une ou l'autre de ces activités.

EBITDA POSITIF POUR ECO-HUB QUI VOIT SA VALORISATION POTENTIELLE REMONTER

ECO-HUB confirme sa rentabilité opérationnelle avec un EBITDA positif de 174 K€ au premier semestre 2026, malgré les investissements engagés pour enrichir son offre technologique et préparer le déploiement commercial de son agent IA métier. Cette performance s'inscrit dans la stratégie de développement rentable qui repose sur deux axes complémentaires :

- **La priorité donnée aux revenus annuels récurrents (ARR)**, offrant une meilleure visibilité sur l'activité et une rentabilité structurelle accrue ;
- **La poursuite des investissements dans l'innovation technologique**, notamment le développement et l'intégration d'un agent IA métier au sein de la plateforme N'Gaze, destiné à renforcer la valeur ajoutée de l'offre, la fidélisation des clients et les perspectives de croissance commerciale.

Si ces orientations stratégiques ont temporairement pesé sur la rentabilité du premier semestre 2026, elles doivent permettre à ECO-HUB de consolider durablement son modèle économique, d'accélérer le développement de ses revenus récurrents et de renforcer son potentiel de création de valeur.

¹ EBITDA = résultat d'exploitation hors dotations aux amortissements et dépréciations

Dans le même temps, le Groupe constate une remontée progressive des multiples de valorisation des éditeurs de plateformes SaaS et un regain d'appétit des investisseurs pour ces modèles économiques après le trou d'air dit « SaaSocalypse » du printemps 2026. Le Groupe et ses conseils ont donc décidé de temporiser dans le processus d'entrée au capital d'un partenaire industriel ou financier afin de déterminer la meilleure fenêtre d'opportunité pour maximiser la création de valeur pour les actionnaires.

LOAMICS AMÉLIORE DE 70% SON EBITDA ET CONFIRME SON PASSAGE À L'ÉCHELLE INDUSTRIELLE

L'autre événement majeur de ce premier semestre 2026 est la montée en puissance de Loamics, avec une progression de son EBITDA de 540 K€ entre le premier semestre 2025 et le premier semestre 2026.

Ces revenus reflètent la contribution de Loamics au consortium P4DP, dans le cadre du déploiement du premier entrepôt national de données de santé en médecine générale.

Après une première phase de validation et de montée en charge, les données de santé de 1,35 million de patients sont désormais intégrées dans la plateforme à fin octobre 2026, sous la responsabilité du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE). Cette nouvelle dimension industrielle permet désormais aux partenaires du projet d'accélérer le déploiement des cas d'usage autour de trois priorités :

1. **Contribuer au pilotage de la santé publique et à l'anticipation des crises sanitaires**, grâce au développement de tableaux de bord offrant une vision en quasi-temps réel de l'état de santé des populations et de son évolution ;
2. **Mettre à disposition des chercheurs des environnements d'analyse performants et sécurisés**, permettant l'étude de cohortes de patients à partir de données longitudinales de médecine générale ;
3. **Faciliter l'identification de patients éligibles aux essais cliniques**, grâce à l'analyse de cohortes précisément caractérisées selon les critères d'inclusion, dans le respect du cadre réglementaire applicable.

Fort de cette infrastructure désormais opérationnelle à grande échelle, fruit de cinq années d'investissements, Loamics a constitué un actif stratégique de référence et dispose désormais des capacités industrielles nécessaires à sa commercialisation. Le Groupe aborde ainsi une étape déterminante de sa stratégie : transformer les investissements réalisés en revenus commerciaux récurrents, avec la perspective de premiers accords structurants dès 2027 et d'une contribution croissante de Loamics à la performance économique d'Energisme.

Dans ce cadre, Loamics a engagé des discussions commerciales avec plusieurs acteurs majeurs de l'écosystème de la santé, notamment des institutions publiques et des groupes industriels privés des secteurs pharmaceutiques et des technologies de santé.

ENERGISME AMÉLIORE FORTEMENT SES RÉSULTATS

En K€ - normes françaises Données consolidées non auditées	S1 2025 ³	S1 2026	Variation
Chiffre d'affaires	2 373	2 558	+185
EBITDA	-1 056	-713	+343
<i>dont ECO-Hub</i>	297	174	-123
<i>dont Loamics</i>	-745	-205	+540
Résultat d'exploitation	-1 916	-1 419	+497
Résultat net	-1 924	-1 524	+400

Energisme a atteint un nouveau record de chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2026, à 2 558 K€, en croissance de +8% par rapport au chiffre d'affaires enregistré sur le périmètre équivalent en 2025. La croissance des revenus générés par Loamics compense largement les arbitrages commerciaux réalisés par ECO-HUB.

Grâce à l'effet de cette croissance sur une base de coûts en constante optimisation, Energisme a généré un effet de levier sur ses résultats. Ainsi, l'EBITDA (+343 K€ entre le 1^{er} semestre 2025 et le 1^{er} semestre 2026), le résultat d'exploitation (+497 K€) et le résultat net (+400 K€) s'inscrivent en nette amélioration.

ASSAINISSEMENT DU BILAN

Le premier semestre 2026 a également été marqué par une amélioration significative de la structure financière du Groupe, fruit des actions engagées par la nouvelle direction depuis 2024.

Grâce à la levée de fonds de 5 M€ réalisée au cours du semestre (3 M€ en capital et 2 M€ en obligations convertibles), Energisme a renforcé ses fonds propres, consolidé sa trésorerie et allongé la maturité de sa dette financière. Au 30 juin 2026, l'endettement financier net du Groupe ressortait à 5 071 K€, pour une trésorerie brute de 1 949 K€ et des capitaux propres de -1 084 K€. La dette financière brute est désormais très majoritairement constituée d'emprunts obligataires à long terme, qui comportent des facultés de conversion en capital. Pour rappel, les obligations émises au premier semestre 2026, à hauteur de 2 M€, pourront être converties en actions Energisme, à un cours de 8,80 €, ou en actions Loamics, sur la base d'une valorisation minimale de la filiale de 20 M€.

La direction entend poursuivre activement les efforts d'assainissement du bilan et de renforcement des fonds propres, afin d'accompagner au mieux les prochaines étapes de développement et de valorisation de ses deux filiales.

³ Les données consolidées du 1^{er} semestre 2025 divergent des données publiées en 2025 qui ne concernaient que le périmètre social

Energisme : la donnée au cœur de la performance métier

Depuis plus de vingt ans, Energisme développe des plateformes de données destinées à transformer les informations complexes en décisions à forte valeur ajoutée.

Le Groupe valorise aujourd'hui son savoir-faire au travers de deux plateformes technologiques au service de besoins métiers critiques :

- **ECO-HUB**, dédiée à la donnée énergétique, à son exploitation par l'intelligence artificielle et à l'optimisation de la performance des bâtiments et des infrastructures ;
- **LOAMICS**, dédiée à la structuration et à la valorisation des données de santé pour la recherche et les acteurs de santé.

Grâce à ces deux plateformes verticales, Energisme rend possible la montée en puissance de l'intelligence artificielle en fournissant ce qui constitue son principal facteur différenciant : des données fiables, structurées, historisées et enrichies par une expertise métier.

Cotée sur Euronext Growth Paris (ALNRG), l'action Energisme est éligible au PEA et au PEA-PME.

Plus d'informations sur : energisme.com/investisseurs

CONTACTS

ENERGISME

investisseurs@energisme.com

ACTUS finance & communication

energisme@actus.fr



GROUPE ENERGISME

88 AVENUE DU GENERAL LECLERC

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

SIRET : 452 659 782 00034

Comptes consolidés

30 juin 2026

SOMMAIRE

Note préalable : Sauf mention contraire, l'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

ETATS FINANCIERS.....	5
A. Bilan consolidé.....	6
B. Compte de résultat.....	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES.....	8
1. Activité et événements significatifs de l'exercice.....	9
1.1 Activité du groupe.....	9
1.2 Evénements significatifs de l'exercice.....	9
1.3 Variations de périmètre.....	9
2. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.....	10
2.1 Base de préparation des comptes consolidés.....	10
2.2 Méthodes de consolidation.....	10
2.3 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition.....	10
2.4 Autres immobilisations incorporelles.....	11
2.5 Immobilisations corporelles.....	12
2.6 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.....	13
2.7 Immobilisations financières.....	14
2.8 Titres mis en équivalence.....	14
2.9 Stocks et travaux en-cours.....	15
2.10 Clients et comptes rattachés.....	15
2.11 Valeurs mobilières de placement.....	15
2.12 Disponibilités.....	15
2.13 Provisions.....	15
2.14 Engagements de retraite et prestations assimilées.....	16
2.15 Emprunts.....	16
2.16 Impôts différés.....	17
2.17 Fournisseurs et autres créditeurs.....	17
2.18 Reconnaissance des produits.....	17
2.19 Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés.....	17
2.20 Résultat exceptionnel.....	18
2.21 Résultat par action.....	18
2.22 Outils de financement et d'intéressement en actions.....	19
3. Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations.....	20
3.1 Immobilisations incorporelles.....	20
3.2 Immobilisations corporelles.....	20
3.3 Immobilisations financières.....	20
3.4 Etat des créances.....	21
3.5 Disponibilités et Valeurs mobilières de placement.....	21
3.6 Capitaux propres (part du groupe et intérêts minoritaires).....	22
3.7 Provisions pour risques et charges.....	22
3.8 Emprunts et dettes financières.....	23
3.9 Autres passifs.....	23
3.10 Chiffre d'affaires.....	24
3.11 Autres produits d'exploitation.....	24
3.12 Charges de personnel.....	24
3.13 Amortissements et provisions.....	25
3.14 Résultat financier.....	25
3.15 Résultat exceptionnel.....	26
3.16 Impôt sur les bénéfices.....	26
3.16.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés.....	26
3.16.2 Impôts différés.....	26
3.17 Engagements hors bilan.....	27
3.17.1 Engagements reçus.....	27
3.17.2 Engagements donnés.....	27
3.18 Événements postérieurs à la clôture.....	27
3.19 Périmètre de consolidation.....	28
3.19.1 Variations de périmètre.....	28
3.19.2 Liste des sociétés consolidées.....	28
3.20 Tableau des flux de trésorerie.....	29

ETATS FINANCIERS



A. Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	notes	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	3.1	5 166	5 202
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	3.1	0	0
Immobilisations corporelles	3.2	23	19
Immobilisations financières	3.3	110	110
Titres mis en équivalence		0	0
Actif immobilisé		5 300	5 331
Stocks et en-cours		0	0
Clients et comptes rattachés	3.4	2 559	1 767
Autres créances et comptes de régularisation	3.4	3 691	2 327
Valeurs mobilières de placement	3.5	0	0
Disponibilités	3.5	1 949	1 591
Actif circulant		8 199	5 685
Total Actif		13 499	11 016

PASSIF (en milliers d'euros)	notes	30/06/2026	31/12/2025
Capital	3.6	8 182	6 630
Primes		1 378	222
Réserves - part du groupe		-10 408	-6 837
Ecart de conversion		0	0
Résultat - part du groupe		-1 524	-3 579
Subventions d'investissement		1 288	1 288
Capitaux propres - part du groupe	3.6	-1 084	-2 276
Capitaux propres - intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux Propres		-1 084	-2 276
Provisions	3.7	148	257
Emprunts obligataires	3.8	6 800	4 800
Emprunts et dettes financières	3.8	220	820
Fournisseurs et comptes rattachés	3.9	2 392	2 709
Autres dettes et comptes de régularisation	3.9	5 024	4 707
<i>Dont écarts d'acquisition négatifs</i>		0	0
Dettes		14 436	13 036
Total Passif		13 499	11 016

B. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	notes	30/06/2026	31/12/2025
Chiffre d'affaires	3.10	2 558	5 202
Autres produits d'exploitation	3.111	684	1 100
Achats consommés et charges externes		-2 027	-3 834
Charges de personnel	3.12	-1 853	-4 004
Impôts et taxes		-71	-97
Autres charges d'exploitation		-4	-1
Dotations sur amortissements et aux provisions	3.13	-694	-1 811
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-1 407	-3 444
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		0	0
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-1 407	-3 444
Charges et produits financiers	3.14	-240	-297
Charges et produits exceptionnels	3.15	0	0
Impôts sur les bénéfices	3.16	123	162
Résultat net des mises en équivalence		0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 524	-3 579
Résultat net - Part du groupe		-1 524	-3 579
Résultat net - Part des minoritaires		0	0

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS



1. Activité et évènements significatifs de l'exercice

1.1 Activité du groupe

ENERGISME (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») conçoivent et commercialisent des logiciels spécialisés dans la gestion énergétique intelligente et aident les entreprises et collectivités à optimiser leur consommation d'énergie, réduire leurs coûts et leur empreinte carbone. Le groupe opère essentiellement en France.

1.2 Evènements significatifs de l'exercice

- Le 24/03/2026, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 1 034 484 € par la création de 344 828 000 actions au prix de souscription de 0,0058 €. Il s'en est assorti d'une prime d'émission de 965 518,40 €.
- Le 26/03/2026, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 517 242 € par la création de 172 414 000 actions au prix de souscription de 0,0058 €. Il s'en est assorti d'une prime d'émission de 482 759,20 €.
- Ces deux opérations ont généré des frais d'émission de prime d'émission de 695 K€.

1.3 Variations de périmètre

La société VALMER ANALYTICS créée en avril 2026 et intègre le périmètre de consolidation.

2. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes consolidés

Les comptes du Groupe ENERGISME sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés. Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

Sauf indication contraire, les comptes consolidés ainsi que les notes annexes sont présentés en milliers d'euros.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté

2.3 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entité, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur valeur d'entrée, aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. La valeur d'entrée des actifs et des passifs de l'entité acquise correspond au prix que le Groupe aurait accepté de payer s'il avait acquis les actifs et les passifs séparément, en tenant compte de l'utilisation qu'il leur destine. Ainsi, la valeur d'entrée des éléments incorporels identifiables acquis, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entité acquéreuse dans la valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise évaluée selon la méthode générale de la comptabilité d'acquisition est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sur une ligne distincte « dont Écarts d'acquisition positifs » au sein de la rubrique « Immobilisations incorporelles » lorsqu'il est positif, ou au passif du bilan consolidé sur une ligne distincte « dont Écarts d'acquisition négatifs » au sein de la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation » lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

a. Durée d'utilisation

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entité acquise et son caractère stratégique ;
- Dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

b. Dépréciation : voir n° 3.6.**c. Cession**

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

d. Affectation

Les écarts d'acquisition sont affectés aux groupes d'actifs au niveau desquels leurs performances sont suivies à savoir, dans le cas du Groupe, en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d'activité.

2.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) et les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation. Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences (y compris les licences provenant de regroupement d'entités) ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).

Les marques (y compris les marques provenant de regroupement d'entités) n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir no 2.8).

Les dépenses ultérieures sur les marques sont comptabilisées directement en charges.

b. Solutions informatiques

Les solutions informatiques (logiciels, ERP, sites internet, etc.) sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les solutions produites (développées par l'entité, comme les sites marchands) sont immobilisées

lorsqu'elles répondent aux critères d'activation définis à l'article 611-3 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général (faisabilité technique, intention d'achever et capacité d'utiliser la solution informatique, existence d'un marché ou utilité en interne, disponibilité des ressources techniques et fiabilité de l'évaluation).

Lorsqu'un logiciel acquis doit être adapté pour répondre à des besoins spécifiques du Groupe, les travaux de développement sont inscrits à l'actif à leur coût de production dès lors qu'ils respectent l'ensemble des critères d'activation.

Lorsque ces développements sont réalisés à partir d'une solution informatique mise à disposition via un droit d'accès :

- Le coût de l'abonnement aux services d'accès du ou des logiciels est reconnu en charges au fur et à mesure de la réalisation de la prestation continue ;
- Les coûts de mise en œuvre du contrat (configuration, adaptation, interfaces, paramétrage...) sont activés.

Les dépenses d'étude préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les dépenses postérieures à la mise en service des sites internet sont comptabilisées également en charges (mise à jour graphique, par exemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Ces solutions informatiques sont amorties sur la durée d'utilisation estimée (entre 3 et 5 ans).

c. Frais de développement

Les coûts de développement qui respectent les critères d'activation sont portés à l'actif et sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

ENERGISME développe un logiciel de gestion. La nouveauté du produit tient aux importants coûts de recherche et développement qu'il a fallu pour l'élaborer. L'immobilisation des frais de développement a été faite en distinguant pour chaque intervenant dans le processus :

- A- La phase d'études préalables,
- B- La phase de développement,
- C- La phase de développement ou d'ajustement pour des clients spécifiques.

Seuls sont immobilisés les coûts relatifs à la phase de développement. Le reste est comptabilisé directement en charges de l'exercice.

La date d'activation des coûts de développement en immobilisations incorporelles correspond à la date de mise en service.

A défaut, ils sont comptabilisés en immobilisations en cours.

2.5 Immobilisations corporelles

a. Coût d'entrée

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés comprenant, notamment, les frais d'acquisition constitués de droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation. Les dépenses de gros entretien sont identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

b. Amortissements

En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Nature	Mode	Durée probable d'utilisation
Agencements, aménagement	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

c. Dépréciations : voir n° 3.6.

2.6 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage). Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture des comptes.

a. Niveau de réalisation du test de dépréciation

Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage de l'immobilisation présentant un indice de perte de valeur est déterminable, l'immobilisation est testée à son niveau. Dans le cas contraire, c'est la valeur du groupe d'actifs auquel appartient l'immobilisation qui est testée.

b. Modalités de regroupement des immobilisations

Les groupes d'actifs auxquels sont affectés l'écart d'acquisition et les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont déterminés en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.

Les écarts d'acquisition et les actifs de support du Groupe sont ventilés entre ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire, dans le cas du Groupe, au prorata de leur valeur nette comptable consolidée relative (correspondant pour les groupes d'actifs affectés aux écarts d'acquisition à leur valeur d'entrée résiduelle telle que déterminée à la date d'acquisition).

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un écart d'acquisition non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

c. Ordre dans lequel les immobilisations sont testées

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur au niveau d'un groupe d'actifs, les immobilisations de ce groupe d'actifs qui présentent également un indice de perte de valeur sont testées, en premier lieu, à leur seul niveau (matériel dégradé, mis au rebut, en cours de cession...). Puis, le test de dépréciation est poursuivi au niveau du groupe d'actifs, en tenant compte des dépréciations déjà constatées sur les immobilisations à leur niveau. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs au prorata de leur valeur nette comptable, sans pouvoir réduire leur valeur en dessous du plus élevé de leur valeur vénale, de leur valeur d'usage (si déterminable) ou de zéro. La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

d. Modalités de détermination des valeurs d'usage et vénale

La valeur d'usage d'une immobilisation ou d'un groupe d'actifs correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

- A la somme des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction ; les projections de flux de trésorerie couvrent la période de prévisions budgétaires de 5 ans ; au-delà de la période de prévisions budgétaires, les projections de flux de trésorerie sont estimées par extrapolation sur 5 ans des données budgétaires tenant compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar américain et australien en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme, d'un taux de croissance stable ou décroissant en fonction des perspectives économiques et ne dépassant jamais le taux de croissance moyen à long terme de l'activité propre du secteur considéré, de prix des marchandises ;
- A laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif en général égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'immobilisation ou au groupe d'actifs. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie. La valeur vénale est appréciée par référence aux prix de marché.

2.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.8 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondant à la quote-part des capitaux propres retraités des méthodes

comptables groupe de l'entité mise en équivalence sont évalués, à la clôture, selon les mêmes principes d'évaluation que les titres de participation, voir n° 3.7.

2.9 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale). Les coûts de production ne tiennent pas compte des coûts de sous-activité.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente et notamment des prix des articles bradés.

2.10 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont classées dans l'état des échéanciers selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. La dépréciation tient compte de la partie couverte par l'assurance-crédit. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.11 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.12 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.13 Provisions

Les provisions pour affaires contentieuses ou pour coûts futurs sont comptabilisées lorsque :

- Le groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant des événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Le montant des provisions relatives aux affaires contentieuses est déterminé sur la base de l'examen détaillé de chaque dossier et des procédures en cours.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.14 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe évalue et comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetés conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021.

Toutefois, la majeure partie des engagements de retraite supportée par le Groupe est constituée par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises. Il s'agit de régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. Le Groupe répartit ainsi les droits à prestation de manière linéaire à partir de la date de prise de service du membre du personnel.

L'incidence des variations d'hypothèses actuarielles est constatée immédiatement en compte de résultat. Le Groupe appliquant la méthode 2 (fondée sur IAS 19 dans sa version révisée en juin 2012), le coût des services passés, que les droits soient ou non acquis, est constaté immédiatement en compte de résultat et le rendement estimé des actifs de régime est calculé sur la base du taux d'actualisation retenu pour le calcul de la valeur actuelle de l'obligation.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.65%
- Taux de croissance des salaires : 1.5%
- Age de départ à la retraite : 60 - 62 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : (Table INSEE 2019)
- Départ volontaire : 100%
- Mise à la retraite par l'employeur : 0%

La provision pour indemnités de fin de carrière est enregistrée en provision pour risques et charges (cf. Note 4.7). Au 30 juin 2026, la provision n'a pas fait l'objet d'une mise à jour.

2.15 Emprunts

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les dettes sont classées dans l'état des échéanciers selon la durée restant à courir, à la date de clôture du bilan, jusqu'à leur échéance.

Les coûts (frais et prime, le cas échéant) d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés selon une méthode en cohérence avec le profil d'amortissement de l'emprunt. La charge d'amortissement des frais d'émission d'emprunts est comptabilisée en résultat financier.

2.16 Impôts différés :

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.17 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs (dettes fiscales et sociales) sont évalués à leur valeur nominale.

2.18 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intra-groupes.

2.19 Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail (voir ci-après) sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les franchises obtenues en début de contrat sont lissées sur la durée du bail.

Les franchises, abandons de créances et autres remises obtenues en cours de contrat, sans contrepartie au moins équivalente à donner au bailleur (allongement de la durée non résiliable du bail, augmentation des loyers futurs...) sont immédiatement reconnues au compte de résultat.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail tel que défini par le Code monétaire et financier (art. L 313-7) ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette dernière catégorie si le contrat de location remplit au moins une des conditions suivantes :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ; ou
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ; ou
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

2.20 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel regroupe les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de cet événement, ainsi que les corrections d'erreurs.

Le caractère majeur et inhabituel des événements ayant généré les charges et produits enregistrés en résultat exceptionnel dans les comptes individuels des entités intégrées ainsi que dans ceux de la société mère consolidante est réapprécié au niveau du Groupe. Il en résulte que certains événements, initialement considérés comme majeurs et inhabituels dans les comptes individuels, peuvent ne pas être considérés comme tels dans les comptes consolidés. Ainsi, cette analyse peut conduire à une classification différente desdits produits et charges dans les comptes consolidés par rapport à celle retenue dans les comptes individuels.

2.21 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

La mention des « Résultats par action » (dilué et non dilué) est désormais optionnelle alors qu'elle était obligatoire selon l'ancien règlement.

Le groupe n'a pas retenu cette option.

2.22 Outils de financement et d'intéressement en actions:

2.23

Société concernée	Nature de valeur mobilière	Prix de souscription	Nombre de valeurs mobilières	Prix d'exercice par action nouvelle	Date limite d'exercice
ENERGISME	BSA A1		100 000	1 €	1er janvier 2026
	BSA B1		100 000		26 janvier 2026
	BSA C1		100 000		20 février 2026
	BSA D1		100 000		20 février 2026
	BSA E1		100 000		25 avril 2026
	BSA F1		100 000		25 mai 2026
	BSA G1		100 000		22 juin 2026
	BSA H1		100 000		18 juillet 2026
	BSA I1		100 000		1er août 2026
	BSA J1		100 000		7 septembre 2026
	BSA K1		100 000		28 septembre 2026
	BSA L1		100 000		30 octobre 2026
	BSA1	0,0000318 € pour 1	269 040 680	0,0058 €	5 décembre 2033
	BSA2	0,0000300 € pour 1	76 868 764	0,0058 €	5 décembre 2033
	BSA3	0,0000141 € pour 1	38 434 384	0,0058 €	5 décembre 2033
	BSA 4		50 000 000	0,0058 €	6 janvier 2031
	BSPCE	Gratuit	400	67,79 €	15 mars 2028
LOAMICS	BSA	12,00 € pour 1	280	2 463 €	29 septembre 2028
	BSPCE	Gratuit	20	2 463 €	29 septembre 2028
ECO-HUB	BSA	21,75 € pour 1	268	1 €	29 septembre 2035
	STOCK-OPTIONS	Gratuit	32	1 €	29 septembre 2035

3. Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Acq. / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	30/06/2026
Concessions, brevets, droits similaires	15 419	0	0	0	0	15 419
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-12 256	-686	0	0	0	-12 941
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	2 039	650	0	0	0	2 689
Immobilisations incorporelles	5 202	-36	0	0	0	5 166

3.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Acq. / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	30/06/2026
Autres immobilisations corporelles	284	12	0	0	0	296
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-265	-8	0	0	0	-273
Immobilisations corporelles	19	4	0	0	0	23

3.3 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2025
Autres titres immobilisés	2	0	2	2
Autres Immobilisations Financières	114	6	108	108
Immobilisations financières	116	6	110	110

3.4 Etat des créances

Le tableau ci-dessous détaille les créances :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2025
Clients et comptes rattachés	2 958	398	2 559	1 767
Avances et acomptes versés	570	0	570	55
Personnel et organismes sociaux	693	0	693	0
Etat - Taxes et IS	519	0	519	394
TVA débitrice	1 733	0	1 733	1 663
Impôts différés actif	16	0	16	16
Autres Créances	0	0	0	138
Charges constatées d'avance	160	0	160	62
Autres Créances et comptes de régularisation	6 648	398	6 250	4 094

3.5 Disponibilités et Valeurs mobilières de placement

Le tableau ci-dessous détaille les disponibilités :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	1 949	1 591
Trésorerie active	1 949	1 591
Concours bancaires courants	5	7
Trésorerie passive	5	7
Trésorerie nette	1 944	1 584

3.6 Capitaux propres (part du groupe et intérêts minoritaires)

Au 30 juin 2026, le capital social se compose de 2 727 222 610 actions d'une valeur nominale de 0,003 euros et s'élève à 8 181 668 euros.

(en milliers d'euros)	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	Subventions d'invest.	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2025	6 630	222	-6 837	0	-3 579	1 288	-2 276	0
Affectation du résultat au 31/12/2025			-3 579		3 579		0	0
Augmentation de capital	1 552	1 448					3 000	0
Ecart de change							0	0
Variation des subventions							0	0
Bons de souscriptions d'actions		15	9				23	0
Autres variations		-307					-307	0
Résultat au 30/06/2026					-1 524		-1 524	0
Capitaux 30/06/2026	8 182	1 378	-10 416	0	-1 524	1 288	-1 084	0

Les autres variations correspondent aux frais d'émission de la prime d'émission.
Le détail des bons de souscription est présenté en note 2.22.

En €	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social
Titres composant le capital au début de l'exercice	2 209 980 610	0,003	6 629 942
Augmentation de capital	517 242 000	0,003	1 551 726
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	2 727 222 610	0,003	8 181 668

3.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Dotations	Reprises	Reclasse- ments	Autres variation s	30/06/2026
Provision engagement personnel	65	0	0	0	0	65
Provisions pour risques	192	0	-109	0	0	83
Provisions pour risques et charges	257	0	-109	0	0	148

3.8 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans	31/12/2025
Emprunts obligataires convertibles	6 800	0	0	6 800	4 800
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Emprunts obligataires	6 800	0	0	6 800	4 800
Emprunts auprès des établissements de crédit	93	93	0	0	733
Dettes de location-financement	0	0	0	0	0
Comptes courants créditeurs	7	7	0	0	3
Autres emprunts et dettes financières	716	0	0	716	716
Concours bancaires courants	5	5	0	0	7
Intérêts courus	116	116	0	0	78
Emprunts et dettes financières	936	220	0	716	1 537
Endettement financier	7 736	220	0	7 516	6 337

3.9 Autres passifs

(en milliers d'euros)	30/06/2026	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	31/12/2025
Dettes fournisseurs et assimilés	2 392	2 392	0	0	2 709
Avances et acomptes reçus sur commandes	6	6	0	0	0
Personnel	367	367	0	0	371
Organismes sociaux	999	999	0	0	1 005
TVA créditrice	1 757	1 757	0	0	1 618
Etat - taxes et IS	76	76	0	0	65
Impôts différés passifs	0	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0	0
Autres dettes	6	6	0	0	722
Produits constatés d'avance	1 096	1 096	0	0	926
Autres dettes et comptes de régularisation	6 699	6 699	0	0	7 416

3.10 Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	31/12/2025
Production vendue services	2 217	4 518
Produits des activités annexes	341	684
Chiffre d'affaires	2 558	5 202

3.11 Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	31/12/2025
Production immobilisée	516	1 054
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises amortissements et provisions	109	44
Transferts de charges	0	0
Gains de change d'exploitation	0	0
Autres produits	59	2
Autres produits d'exploitation	684	1 100

3.12 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	31/12/2025
Salaires et traitements	1 307	2 773
Charges sociales	546	1 231
Participation / Intéressement	0	0
Charges de personnel	1 853	4 004

L'effectif moyen employé par les entreprises consolidées en intégration globale et proportionnelle est de 38 salariés.

3.13 Amortissements et provisions

Le détail des reprises et des dotations aux amortissements et aux provisions relatives aux écarts d'acquisition peut être détaillé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Reprises dépréciations sur actifs circulants	0	44
Reprises dépréciations pour risques et charges	109	0
Reprise sur amortissements et provisions	109	44
Dotations aux amortissements sur immobilisations	694	1 780
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	31
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
	694	1 811

3.14 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Produits de participations	1	0
Produits des autres immobilisations financières	9	0
Produits nets sur cession de VMP	0	335
Autres intérêts et produits assimilés	17	8
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	58
Total des produits financiers	27	401
Intérêts et charges assimilées	267	280
Charges nettes sur cession de VMP	0	418
Dotations aux provisions	0	0
Total des charges financières	267	698
Résultat financier	-240	-297

3.15 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits de cession d'immobilisations	0	0
Total des produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
VNC des immobilisations cédées	0	0
Total des charges exceptionnelles	0	0
Résultat exceptionnel	0	0

3.16 Impôt sur les bénéfices

3.16.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Impôt sur les sociétés	-123	-172
Impôt différé	0	10
Charge d'impôt	-123	-162

3.16.2 Impôts différés

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Variation par réserves	Variation par résultat	30/06/2026
Provision pour indemnité de fin de carrière	16	0	0	16
Total impôts différés actifs	16	0	0	16
Total impôts différés passifs	0	0	0	0

3.17 Engagements hors bilan

3.17.1 Engagements reçus

Néant

3.17.2 Engagements donnés

Néant

3.18 Événements postérieurs à la clôture

Néant

3.19 Périmètre de consolidation

La société mère ENERGISME est une société anonyme au capital de 8 182 K€. Son siège social est situé au 88, avenue du Général Leclerc – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

3.19.1 Variations de périmètre

La société VALMER ANALYTICS, constituée le 28 avril 2026 et détenue à 100% par LOAMICS, intègre le périmètre de consolidation.

3.19.2 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous.

Entités	SIREN	Pourcentage d'intérêts au 30 juin 2026	Pourcentage de contrôle au 30 juin 2026	Méthode d'intégration	Pourcentage d'intérêts au 31 décembre 2025	Pourcentage de contrôle au 31 décembre 2025	Méthode de consolidation
Société Mère							
ENERGISME (France)	452 659 782	Entité consolidante					
Filiales							
LOAMICS (France)	889 707 402	100%	100%	Intégration Globale	100%	100%	Intégration Globale
ECO-HUB (France)	938 880 184	100%	100%	Intégration Globale	100%	100%	Intégration Globale
VALMER ANALYTICS	104 198 593	100%	100%	Intégration Globale	-	-	-

3.20 Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2026	31/12/2025
Résultat net	-1 524	-3 579
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Dotations et reprises	585	1 708
Amortissement des écarts d'acquisition	0	0
Variation impôts différés	0	10
Plus ou moins-values de cession	0	0
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments	0	0
Capacité d'autofinancement	-939	-1 861
Variation du BFR	-2 156	-1 101
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-3 095	-2 962
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-663	-1 199
Variation d'immobilisations financières	0	442
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	0	0
Acquisition de titres sociétés consolidées	0	0
Cessions de titres sociétés consolidées	0	0
Variation des créances sur immobilisations	0	0
Variation des dettes sur immobilisations	0	-103
Flux nets de trésorerie générés par l'investissement	-663	-860
Augmentation de capital	2 716	500
Augmentation de capital minoritaires	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	0	0
Augmentation des dettes financières	2 000	3 300
Remboursement des dettes financières	-640	-631
Variation des intérêts courus	38	66
Variation des comptes courants	4	-4
Variation des autres fonds propres	0	0
Subventions d'investissement reçues	0	0
Flux nets de trésorerie générés par le financement	4 118	3 231
Incidences des variations de taux de change	0	0
Variation nette	360	-591
Trésorerie à l'ouverture	1 584	2 175
Trésorerie à la clôture	1 944	1 584